

Programme de formation

Référent IA interne

2 jours, soit 14 heures

Public visé

Futurs référents/ambassadeurs IA internes, RH, responsables formation.

Pré-requis

Bonne pratique personnelle d'au moins un outil IA généraliste (ChatGPT, Claude, Gemini, Copilot...).

Objectifs pédagogiques

- Structurer un parcours de sensibilisation IA adapté à son organisation.
- Animer un atelier de sensibilisation ou de démonstration IA en interne.
- Répondre aux objections et lever les freins courants à l'adoption de l'IA.
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement continu (support, veille, communauté interne).
- Assurer la traçabilité des actions de sensibilisation pour répondre à l'obligation de littératie IA de l'article 4 de l'AI Act.

Description/Contenu

Module 1 – Cadrer le rôle du référent IA

Objectifs pédagogiques

- Définir le périmètre, la posture et les limites du rôle de référent IA.
- Identifier les conditions de légitimité : double compétence métier et IA.

Contenu

- Ce qu'est (et n'est pas) un référent IA : ni support informatique, ni expert technique, ni décideur de la stratégie IA.
- Posture : transmettre plutôt que faire à la place, montrer plutôt que théoriser, accompagner sans juger.
- Légitimité métier : pourquoi un référent IA doit rester crédible dans sa fonction d'origine pour être écouté par ses pairs.
- Cadrer un investissement de temps réaliste, à négocier avec son manager.

Module 2 – Diagnostiquer les besoins et la maturité IA de son organisation

Objectifs pédagogiques

- Diagnostiquer les besoins et le niveau de maturité IA de son organisation.



Contenu

- Grille de diagnostic par fonction : usages existants, outils utilisés, niveau d'autonomie des équipes.
- Repérer le « Shadow AI » : usages non encadrés d'outils IA grand public et données sensibles exposées.
- Cartographier les freins : techniques, organisationnels, culturels.
- Atelier : réaliser un diagnostic flash pour son organisation.

Module 3 – Concevoir un parcours de sensibilisation conforme à l'article 4 de l'AI Act

Objectifs pédagogiques

- Concevoir un parcours de sensibilisation modulaire (formats, durées, publics).
- Adapter le parcours aux obligations de littératie IA de l'article 4 de l'AI Act.

Contenu

- Formats courts vs. approfondis : sensibilisation flash, atelier pratique, parcours certifiant.
- Principe de proportionnalité de l'article 4 : adapter le parcours à trois profils (utilisateur occasionnel, utilisateur métier régulier, super-utilisateur/décisionnaire).
- Construire une trame de parcours modulaire réutilisable par public et par métier.
- Atelier : ébaucher un parcours pour deux profils de son organisation.

Module 4 – Sélectionner et adapter des cas d'usage pertinents pour son secteur

Objectifs pédagogiques

- Sélectionner et adapter des cas d'usage pertinents pour son secteur.

Contenu

- Critères de sélection d'un cas d'usage démonstrateur : impact visible, risque maîtrisé, reproductibilité.
- Adapter un cas d'usage générique au vocabulaire et aux contraintes métier de son organisation.
- Constituer sa bibliothèque de cas d'usage et de prompts de démonstration.

Module 5 – Techniques d'animation d'atelier et gestion des objections

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les techniques d'animation d'un atelier de sensibilisation.
- Répondre aux objections et lever les freins courants à l'adoption de l'IA.

Contenu

- Structurer une séquence d'animation : accroche, démonstration, mise en pratique, débrief.
- Répondre aux objections types : peur du remplacement de poste, fiabilité des résultats (hallucinations), confidentialité des données.
- Techniques pour désamorcer les résistances sans minimiser les craintes exprimées.

Module 6 – Mise en situation : animer une séquence de sensibilisation

Objectifs pédagogiques

- Animer une séquence de sensibilisation IA face à un groupe.

Contenu

- Mise en situation individuelle : chaque participant anime une courte séquence devant le groupe.
- Débrief collectif et retours croisés entre pairs.

Module 7 – Construire un réseau de référents pérenne

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement continu (support, veille, communauté interne).

Contenu

- Constituer un « kit du référent » : guides, gabarits, argumentaire à réutiliser auprès des équipes.
- Animer une communauté de référents : canal d'échange dédié, missions concrètes et mesurables, visibilité sur les jalons.
- Faire reconnaître l'engagement des référents auprès de leur management pour pérenniser le rôle.
- Organiser la veille : sources à suivre, fréquence de mise à jour des contenus.

Module 8 – Assurer la traçabilité et le suivi de conformité

Objectifs pédagogiques

- Assurer la traçabilité des actions de sensibilisation pour répondre à l'obligation de littératie IA de l'article 4 de l'AI Act.

Contenu

- Ce qu'exige l'article 4 : aucun format imposé, mais une preuve de formation à produire en cas de contrôle.
- Constituer un registre des actions : dates, publics, thèmes, formateur, format, émargements, attestations.
- Relier le dispositif de référents au suivi de conformité porté par la direction.

Synthèse

- Plan d'action personnel pour les 3 premiers mois : premières actions, négociation du mandat et du temps alloué avec son manager.
- Points de vigilance : ne pas se substituer aux équipes, rester dans un périmètre gérable.

Modalités pédagogiques

Chacune de nos formations en présentiel est basée sur une pédagogie essentiellement active, se composant d'exposés théoriques et pratiques, de temps d'échanges, d'études de cas, dans des exercices individuels ou en groupe, permettant à chacun d'être acteur dans son apprentissage.

Nos formateurs sont formés aux **sciences cognitives**, ils sont à la fois experts dans leur domaine et pédagogues. Les exercices sont, dans la mesure du possible, extraites de votre quotidien professionnel et permettent ainsi d'appliquer et transférer rapidement les compétences acquises.

Chacune de nos formations en présentiel est basée sur une pédagogie essentiellement active, se composant d'exposés théoriques et pratiques, de temps d'échanges, d'études de cas, dans des exercices individuels ou en groupe, permettant à chacun d'être acteur dans son apprentissage.

Nos formateurs sont formés aux sciences cognitives, ils sont à la fois experts dans leur domaine et pédagogues. Les exercices sont, dans la mesure du possible, extraits de votre quotidien professionnel et permettent ainsi d'appliquer et transférer rapidement les compétences acquises.

La formation se basera sur une approche centrée sur la pratique. Les participants seront encouragés à s'exercer en conditions réelles (mise en situation d'animation), à challenger les cas d'usage retenus, et à repartir avec un dispositif opérationnel adapté à leur organisation

Moyens et supports pédagogiques

Afin de créer des conditions les plus favorables pour nos formations, nous mettons à disposition des stagiaires :

- Des supports de cours (format papier ou multimédia) pour la partie en présentiel et FOAD de la formation
- Pour les formations en présentiel : Notre salle de cours est équipée de tableaux blancs, d'imprimante, d'une connexion WiFi, et d'un ordinateur portable par stagiaire avec les logiciels et applications appropriés.

Afin de créer des conditions les plus favorables pour nos formations, nous mettons à disposition des stagiaires :

- Des supports de cours (format papier ou multimédia) pour la partie en présentiel et FOAD de la formation.
- Pour les formations en présentiel : notre salle de cours est équipée de tableaux blancs, d'imprimante, d'une connexion WiFi, et d'un ordinateur portable par stagiaire avec les logiciels et applications appropriés sur demande.
- Guide complet du référent IA (missions, posture, argumentaire).
- Modèles de parcours de sensibilisation et de registre de traçabilité article 4.

Modalités d'évaluation et de suivi

Pédagogie active basée sur une évaluation tout au long de la formation, des quiz, des travaux pratiques, des exercices ou des mises en application.

Auto-positionnement et recueil de besoin des stagiaires avant la formation

Évaluations avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue :

- à chaud en fin de formation
- à froid effectuée auprès du stagiaire après 3 mois

Accessibilité

Le délai d'accès à la formation est inférieur à 2 mois à réception du devis signé.

Le centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous avez des besoins en compensation pour suivre une formation, nous adapterons les modalités. Contactez notre référente handicap.

La référente handicap chez Voyelle est : Barbara Le Goffic 02 99 49 55 55